

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE
UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 23 novembre 1988 modifié relatif à l'habilitation à diriger des recherches

Vu l'arrêté ministériel du 23 novembre 1988 relatif aux habilitations de l'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD à délivrer des diplômes nationaux

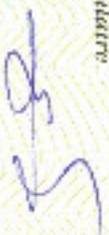
Vu les pièces justificatives produites par M. EMMANUEL FRENOD, né le 27 octobre 1968 à LACNY SUR MARNE (0777), en vue de son inscription à l'Habilitation à diriger des recherches EN MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

l'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES EN MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS
est décernée à **M. EMMANUEL FRENOD**
au titre de l'année universitaire 1999-2000.

Fait à RENNES, le 17 janvier 2000

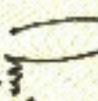
Le Président



Le Recteur



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



W. MAROIS.



N° UBRESUD 1942037

7300019990001